

## SRP GROUPE

### Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

| Date       | Nombre d'actions composant le capital | Nombre de droits de vote BRUT <sup>(1)</sup> | Nombre de droits de vote NET <sup>(2)</sup> |
|------------|---------------------------------------|--|---|
| 30/11/2021 | 118 552 030                           | 135 793 426                                  | 135 648 393                                 |

(1) Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote.